

District de l'Ain de Football

26 rue du Loup—01440 VIRIAT

Tél : 04.74.22.87.87

Email : district@ain.fff.fr - Site : <http://ain.fff.fr>



Réunion du mercredi 27 avril 2022 sous forme électronique.

Présidence : Joël MALIN

Présents : Colette GAILLARD ; Jean Marie ABBEY ; Jacques CONTET . Maurice DELIANCE.

COVID – Fin des Championnats et report des rencontres :

Les membres du Bureau sont informés de la décision du COMEX en date du 21 avril 2022 ci-après :

« Dans le souci d'anticiper la fin des championnats et l'application des principes garantissant l'équité du déroulement des dernières rencontres, le Comex a examiné lors de sa réunion du 21.04.2022 le dispositif du protocole COVID toujours applicable. Ce dernier prévoit un processus permettant à un club d'obtenir le report de sa rencontre si la situation Covid au sein de son effectif l'impose (4 cas constatés ou 3 cas en Futsal).

Le nombre de demandes de reports est en baisse significative en raison de la diminution du nombre de tests effectués. Pourtant le virus circule toujours notamment dans la population jeune. Aussi, afin de garantir le déroulement de la fin des championnats nationaux et de ne pas avoir à gérer des reports sur les dernières rencontres de la saison alors qu'elles doivent se dérouler le même jour au même horaire, le Comex a décidé de suspendre pour les 3 derniers matchs des championnats nationaux, la possibilité de solliciter le report d'une rencontre sur un motif sanitaire. Ce principe s'applique également aux phases finales et aux phases d'accession.

Ce principe est identique à celui qui a été appliqué lors des coupes nationales, il n'y a pas de report de la rencontre, l'équipe qui ne pourrait se présenter sur le terrain à la date prévue au calendrier aurait match perdu, la victoire revenant à l'équipe adverse. »

Pour des raisons évidentes d'organisation et afin d'assurer la régularité de nos fins de championnats, le Président J. MALIN propose aux membres du Bureau de prendre la même décision que le COMEX et la LAuRAFoot pour le District de l'AIN.

Ainsi, dans l'intérêt du football départemental, le Bureau du District de l'AIN décide à l'unanimité de suspendre pour les trois dernières journées des championnats départementaux, la possibilité de reporter une rencontre pour un motif sanitaire, et ce même pour les phases finales et d'accession.

L'équipe qui ne pourrait se présenter sur le terrain à la date prévue au calendrier aurait match perdu, la victoire revenant à l'équipe adverse.

Le Président,
Joël MALIN

Cette information a été envoyée par courriel à tous les clubs avec copie à leur président le 28 avril 2022

VOEUX



Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter des vœux pour l'assemblée générale qui se tiendra à CHATILLON SUR CHALARONNE le Vendredi 24 Juin 2022, devront les transmettre au siège du District pour le Mercredi 25 Mai 2022 inclus, date de la poste faisant foi.

COMITE de DIRECTION

REUNION COMITE DE DIRECTION

La prochaine réunion du Comité de Direction aura lieu le Mardi 3 Mai 2022 à 18 H 30 au siège du District.

CARNET NOIR

Le Président, les membres du Comité de Direction, les membres des commissions et le personnel administratif et technique présentent à sa famille et à ses proches ainsi qu'au club de Bresse Foot 01 leurs sincères condoléances suite au décès de M. Alain MASUYER.

Compte rendu du Comité de Direction du 4 Avril 2022

Présents : ABBEY Jean Marie, BENOIT Pierre, CHENE Patrick, CONTET Jacques, DELIANCE Maurice, GAILLARD Colette, GUTIERREZ Raul, JACUZZI Vincent, JARJAVAL Romain, JOSSERAND Alain, LEO Lydia, MALIN Joël, TOUZANI Hamid.

Assiste : TEPPE Esther (Responsable administrative).

Excusés : AMPRINO Jean Jacques, BERNARD Alain, BOSSET Régis, MAIRE Jacques, NAEGELLEN Philippe, PITARD Patrick, CICCHILLITTI Fabien (CTD PPF).



Joël MALIN ouvre la séance à 18 H 00 en présentant ses sincères condoléances à :

- la famille et à ses proches suite au décès de M. Pierre MAURON, ancien entraîneur du FC Bourg Péronnas.
- la famille et à ses proches suite au décès de M. Aimé MIGNOT, membre d'Honneur de la LAuRAFoot, ancien sélectionneur de l'Équipe de France Féminine et ancien cadre technique de la DTN.
- M. Jean Paul BACONNET et à sa famille leurs sincères condoléances suite au décès de sa belle-mère.

Approbation du compte rendu du comité de direction du 28 Février 2022

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Point sur les licences

	Saison 2021/2022	Saison 2020/2021	Saison 2019/2020 arrêté au 01/05/20	Saison 2018/2019 arrêté au 01/05/19	Saison 2017/2018 arrêté au 01/05/18	Saison 2016/2017 arrêté au 01/05/17	Saison 2015/2016 arrêté au 01/05/16
Libre / Senior	4837	4558	5000	5128	5392	5281	5482
Libre / U19 - U18	763	705	768	836	793	792	742
Libre / U17 - U16	1027	885	959	971	1023	1070	1025
Libre / U15 - U14	1430	1345	1366	1405	1405	1343	1327
Libre / U13 - U12	1601	1511	1753	1887	1808	1652	1567
Libre / Football d'animation	5022	4315	5418	5662	5045	5241	4785
	14680	13319	15264	15889	15466	15379	14928
Libre / Senior F	477	459	494	420	359	310	320
Libre / U18 F - U17 F - U16 F	190	177	204	216	199	174	143
Libre / U15 F - U14 F	171	131	211	162	161	201	184
Libre / U13 F - U12 F	174	156	181	164	167	163	117
Libre / Football d'animation F	462	367	529	480	316	331	279
	1474	1290	1619	1442	1202	1179	1043
Futsal / Senior	53	44	58	65	58	36	59
Futsal / U19 - U18 - U17 - U16	3	0	3	4	6	8	5
Futsal / Foot Animation	7	12	18	0	2	11	13
Foot Loisir / Foot loisir	86	41	97	134	123	135	85
Total joueurs/joueuses	16303	14706	17059	17534	16857	16748	16133
Dirigeant	1921	1933	2092	2132	2094	2010	1914
Dirigeante	323	330	348	362	318	313	309
Volontaire	14						
Ayant Droit	61	62	59	77	69	81	82
	2319	2325	2499	2571	2481	2404	2305
Moniteur/Technique régionale	90	89	86	73	51	54	46
Entraîneur/Technique nationale	6	7	12	11	13	5	4
Educateur Fédéral	117	108	122	109	112	121	122
	213	204	220	193	176	180	172
Arbitre	154	141	182	200	220	220	236
Total non pratiquants	2686	2670	2901	2964	2877	2804	2713
Total licenciés	18989	17376	19960	20498	19734	19552	18846
Comparatif	1613	-2584	-538	764	182	706	-71

Projets de fusion

3 projets à ce jour dont 1 très avancé (Nurieux et Izernore).

Les noms des clubs concernés seront communiqués dès que les dossiers seront transmis au District.

Désignation d'arbitres assistant en Coupes de l'Ain

La Commission de l'Arbitrage souhaiterait que 2 arbitres assistant soient désignés sur les ¼ de finales de la Coupe Emile Faivre.

Le Comité de Direction valide cette demande. Les frais occasionnés seront pris en charge par le District.

Revalorisation kilométrique et indemnités des arbitres

Le Comité de Direction décide de revaloriser l'indemnité kilométrique selon la décision de la F.F.F. et de la LAuRAFoot vraisemblablement au 1^{er} Juillet 2022.

Concernant les indemnités des arbitres, la Commission de l'Arbitrage fera une proposition pour la prochaine réunion.

Journée des Bénévoles 2022

Cette opération aura lieu les samedi 7 et dimanche 8 mai 2022.

11 candidatures reçues (dont 2 non éligibles) pour 9 places.

Les 9 candidats retenus sont :

Chef de délégation : PITARD Patrick

GONOD Gilles d'Essor Bresse Saône

MORAND Bruno de Marboz

PONCET Thierry de Bresse Foot 01

SOUNY Alain de Nurieux

REVEL Franck d'Hautecourt

FOURNIER BERGERO Gilles de Bresse Dombes

RIBEIRO MORIM Maria de Dortan

GAILLARD Colette du Comité de Direction

MESTRE Julien de Bressans FC au titre du club de Ligue

Le programme et les modalités du week-end seront envoyés dès qu'ils seront connus.

Match du F.B.B.P. 01 / Boulogne (ballon de match le 9/04/2022 à 18 heures)

Les membres des commissions et les arbitres ont été invités ainsi que les clubs lauréats « Petit Poucet ».

72 invitations ont été attribuées.

Ain défis foot U11 du F.B.B.P. 01 du 22/04/2022 (action avant le match contre le Red Star)

Action en collaboration avec le Conseil départemental et le FBBP 01.

6 ateliers sont prévus de 16 H 00 à 17 H 30.

20 clubs inscrits à ce jour.

Pour les besoins logistiques, les membres du District sont sollicités (besoin d'environ 30 personnes).

Informations de la Commission C.D.T.I.S.

Joël MALIN a assisté à la réunion du 26 Mars 2022.

La FFF a déployé une nouvelle application informatique "STADIUM" - Gestion des terrains & éclairages qui sera mise en service en Mai 2022. Jean François JANNET suivra la formation.

Un 5^{ème} binôme est à l'étude afin de renforcer la commission durant la saison prochaine.

Les binômes ont été doté de matériel neuf (arpenteur et règle de mesure) ainsi que d'une tablette.

Bilan des vérifications durant la période de septembre 2021 à mars 2022

- Vérification décennale des terrains : 25
- Vérification des éclairages : 23

Prévision et répartition des vérifications d'avril à juin 2022

- Vérification décennale des terrains : 13
- Vérification des éclairages : 10 sachant que la commission suspendra les vérifications des éclairages fin avril.

Prévision des vérifications pour la saison 2022/2023

- Terrains : environ 25 (fin de travaux FAFA inclus).
- Eclairages : environ 30 + les terrains jamais vérifiés.

JF JANNET demandera les visas aux propriétaires des installations très rapidement pour pouvoir programmer des vérifications d'éclairage dès septembre.

Date dépôt des vœux AG du 24 Juin 2022 à Châtillon sur Chalaronne

Conformément à l'article 12.5.2) des statuts du district, les questions doivent parvenir par voie électronique ou postale au comité de direction au moins trente jours avant la date de l'Assemblée Générale. Pour cette saison la date limite est donc fixée au 25 mai 2022 inclus.

Service civique : bilan et évolution

Arthur MAZUY a intégré le District au mois de Septembre 2021 pour une durée de 8 mois.

Il donne entière satisfaction.

Selon sa situation au terme de cette saison, un contrat d'apprentissage au BMF ou en communication/marketing lui sera proposé au sein du District.

Accord du comité de direction.

Révision des règlements sportifs – saison 2022/2023

Une réunion est programmée le Jeudi 5 Mai 2022.

Propositions CULLIGAN et autre

Fontaine à eau : le comité de direction décide de ne pas donner une suite favorable.

Adoucisseur : accord du comité de direction. Des devis seront demandés.

Trakers : le comité de direction décide de ne pas donner une suite favorable.

Retour des réunions Ligue

Les sujets ci-dessous ont été abordés :

- La LAuRAFoot enregistre environ 255.000 licences au 26/03/22.
- Pyramide des compétitions (réformes des nouveaux championnats) pour 2025/2026.
- Restructuration des championnats de Ligue pour 2022/2023.
- La LAuRAFoot ne sera pas ligue test pour le nouveau Foot 2000 (mise en service pour 2023/2024).
- FAFA : achat de 3 bornes recharge voiture électrique installées sur 3 sites différents.
- Relevé financier n° 3 envoyé aux clubs.
- Forte demande pour licencier des joueurs ukrainiens. La FFF facilitera la prise de licence.
- Le permis de construire arrivant bientôt à échéance, la construction d'une salle sur le site de Tolavologe est de nouveau envisagée.
- Car Podium toujours à disposition pour la somme de 100 € par jour (avec chauffeur).
- Assemblée Fédérale programmée le 12 novembre 2022. Celle de la Ligue reste à définir.
- AG électorales :
 - les clubs auront autant de voix que les instances.
 - La parité intégrale obligatoire dans les instances fédérales à partir de la prochaine mandature.
- Les instances demandent le financement des postes C.T.D.A. au même titre que les C.T.D.
- Formation des dirigeants : prise en charge par la MDS à hauteur de 25 €

[Retour « Elles et LAuRAFoot »](#)

Lydia LEAO a participé à cette manifestation, organisée en partenariat avec l'Olympique Lyonnais et la LAuRAFoot le Jeudi 31 Mars 2022 au Groupama Stadium.

Programme :

- participation à un temps d'accueil, de présentation et de témoignages autour du rôle des femmes dans la vie des clubs et du football régional,
- rencontre de Ligue des Champions Féminine qui suivra à 21h entre l'OL et la Juventus.

27 dirigeantes de notre département étaient présentes.

[Tour des commissions](#)

Commission Sportive (J. CONTET)

Les rencontres seniors et jeunes non jouées du 2 et 3 avril seront reportées au 16 et 17 avril (week-end de Pâques).

Suite aux rencontres de championnat non jouées, reprogrammées les 16 et 17 avril, certains matchs des coupes de l'Ain et groupements sont avancées au mercredi 13 avril à 20h00.

Le tirage des ¼ et ½ finales des coupes de l'Ain, des Groupements, Morandas et des Féminines auront lieu le Mercredi 20 Avril 2022 à 19 H 00 au garage Volkswagen de Bourg en Bresse.

Les clubs qualifiés sont invités et les dotations seront remises.

Réception d'un mail du club de Vaux en Bugey : Joël MALIN fera une réponse.

Aide sociale (J. CONTET)

Participation à une réunion du 26 mars 2022.

Commission des Règlements (M. DELIANCE)

Beaucoup de forfaits d'enregistrés à ce jour.

Commission Foot Réduit (P. CHENE)

Suite aux conditions météorologiques, la finale départementale U13 prévue le 26/03/22 a été annulée. Elle est reportée au Samedi 23 Avril 2022.

Quelques problèmes de FMI en U13 : un mail sera envoyé au service informatique de la LAuRAFoot.

Sport Adapté (P. CHENE)

La journée du 7 Avril a été reportée au 17 mai 2022 à St Denis en Bugey.

Comme les saisons précédentes, le District prendra en charge les repas.

Commission Plan de Féminisation (L. LEAO)

En attente des dates des formations ligue.

Commission Communication (Pierre BENOIT)

Le site va évoluer dans les prochains jours.

Commission FAFA (Alain JOSSERAND)

5 dossiers terminés et ne pouvant plus être modifiés.

FAFA Emploi : les demandes doivent être faite via Footclubs.

Obligation de la formation d'un dirigeant pour toute demande d'aide FAFA Emploi.

Lancement de la campagne 2022/2023 depuis quelques jours (voir site internet du District).

Commission Statut de l'arbitrage (R. GUTIERREZ)

La réunion intermédiaire a eu lieu le Jeudi 10 Mars 2022. Diffusion de la situation des clubs dans le PV n° 35 du 24 mars 2022.

La commission rappelle que les clubs doivent demander les licences de leur(s) arbitre(s) à l'issue des examens.

Commission de Discipline (Colette GAILLARD)

2 auditions sont programmées ce mois-ci :

- le 12/04/22 : Match Bourg Sud 1 / Viriat 1 – U15 D1 poule A – du 6/03/2022
- le 26/04/22 : Match Portes de l'Ain 2 / Mille Etangs 1 – seniors D4 poule C – du 21/11/2021

Trésorerie (JM ABBEY)

Pensez à renvoyer vos demandes d'investissements pour la future saison.

Ce document est à me retourner pour le 20 avril 2022.

Communiqué du Bureau Plénier de la LAuRAFoot « On se reprend !!! »

Le District de l'Ain de Football s'associe pleinement à la démarche de la LAuRAFoot.



La violence hors-jeu !

Lyon, le 6 avril 2022

Suite à la réunion du [Bureau Plénier de la LAuRAFoot du 21 mars 2022 et au communiqué paru](#), la commission PMS (Prévention, Médiation, Sécurité) de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football s'est réunie ce mardi 5 avril en présence de la section régionale de l'amicale des arbitres UNAF, pour envisager les mesures à prendre à court et moyen termes afin d'essayer d'endiguer la recrudescence de la violence et des incivilités constatée sur et autour des terrains régionaux et départementaux.

Outre la surveillance accrue de certaines rencontres à fort enjeu en y désignant plus d'officiels jusqu'à la fin de la saison, elle a décidé de proposer au prochain Conseil de Ligue du 9 avril de doubler toutes les sanctions prévues au barème disciplinaire pour des voies de fait sur officiel ou blessure grave d'un autre acteur de la rencontre après un acte de brutalité. Cette mesure s'accompagnera d'un retrait de points systématique à l'encontre de l'équipe du ou des fautifs et ce avec effet immédiat.

En guise de « dernier rappel avant sanctions », elle a également décidé que **toutes les rencontres régionales (et départementales pour les districts qui le souhaitent - à l'exception de toutes les compétitions nationales) des 9 et 10 avril prochains seront interrompues à la 14^e minute (minute à laquelle un arbitre officiel de la ligue a été violemment agressé lors d'un match de R2 du 27 mars)**. Le ou les arbitres officiels désignés rentreront alors aux vestiaires, accompagnés si elles le souhaitent des 2 équipes, pour une durée de 5 minutes (la rencontre ne reprendra qu'après ce délai de 5 minutes passé).

Il s'agit là d'une mesure destinée à faire prendre conscience à tous les acteurs du jeu et aux spectateurs que violence et incivilités n'ont rien à faire sur nos terrains mais également d'un témoignage de solidarité envers l'arbitre sévèrement agressé et à travers lui, envers tous ceux qui ont été victimes de violence lors d'une rencontre sportive.

Bien évidemment, les équipes qui tenteraient de poursuivre le match faisant fi de cette interruption auraient match perdu par pénalité.

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football espère vivement que ces mesures réussiront à apaiser rapidement les rencontres régionales et départementales, surtout en cette période où beaucoup de matchs vont revêtir un enjeu sportif particulier.

A défaut, elle est déterminée à aller encore plus loin dans les mesures à prendre car il est hors de question de « laisser faire ».

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE FOOTBALL
Siège social : 350b, avenue Jean Jaurès - 69007 Lyon
Etablissement : ZI Bois Joli II - 13, rue Bois Joli - 63800 Courmon d'Auvergne
Tél. : 04.72.15.30.30 / E-mail : ligue@laurafoot.fff.fr
N° SIRET : 779 825 702 0052



Heure de fin de réunion : 21 H 05

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 26.04.2022

Présents : Romain JARJAVAL, Hamid TOUZANI, Loic CHABAUD, Alexis CURT, Pierre FAVIER, Ibrahima KONTE, Olivier GUICHERD, Abdelatif KRIMOU, Guillaume STRIPPOLI

Excusé : Pierre HERMANN

COURRIERS ARBITRES

BOUMRA LAHSSANE : demande de remboursement de frais, réponse faite.

DUTHION VINCENT : demande de justificatif médical.

ROIDA REDOUANE : courrier bien reçu.

BLANC JEAN LUC : courrier bien reçu.

COURRIERS CLUBS

ESB MARBOZ : courrier de félicitations envers ROMAIN PERNOD pour ses prestations.

OSR 01 : demande d'arbitres jeunes. Nous étudions la demande.

NURIEUX : demande d'arbitre pour le weekend du 01/05. Une réponse sera faite.

PLAINE TONIQUE FC : le club avait une demande sur la FIA, réponse faite par la LAURA.

JS DOMBES BRESSE : demande d'arbitre + changement d'arbitre, réponse déjà faite.

INFORMATIONS

La CDA félicite **WILLY PITOU** pour la naissance de son deuxième enfant.

Le Président,
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,
Pierre HERMANN



FORMATION INITIALE ARBITRAGE

Une dernière formation initiale en arbitrage (pour devenir arbitre officiel) aura lieu aux dates suivantes :

- Samedi 07 Mai 2022 (Journée)
- Samedi 14 Mai 2022 (Journée)
- Jeudi 26 Mai 2022 (Journée)

Les inscriptions sont à effectuer sur le site de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football en téléchargeant le dossier d'inscription.

[Devenir Arbitre ! Le calendrier des formations initiales arbitres. – Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football \(fff.fr\)](http://fff.fr)

COMMISSION FEMININE

Plan de Performance Fédéral U13F-U14F

Les joueuses U13F-U14F listées ci-dessous sont **convoquées le Samedi 30 Avril 2022 au Rassemblement InterDistricts U13F-U14F à Tola Vologe (LYON)**. Une convocation a été envoyée ce jour aux joueuses.

<u>CLUB</u>	<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>DATE DE N.</u>
A.S. MISERIEUX TREVoux	RIZZO	JULIA	08/02/2008
US ARBENT MARCHON	EL MOKADEM	HANNA	13/02/2008
FBBP 01	DEMEUSOIS	JULIE	04/04/2008
FBBP 01	LAVANDEIRA	ANDREA	10/06/2008
U.S. DES DOMBES	MENESSIER	BLANCHE	23/10/2008
COTIERE LUENAZ	VION	LILLOU	17/11/2008
A.S. HAUTECOURT ROMANECHÉ	BEREZIAT	ROMANE	23/11/2008
ENT.S. REVERMONTAISE	GUERIN	VALENTINE	24/11/2008
A. S. DE MONTREAL-LA CLUSE-FOOTBALL	PERRIER	MARGOT	01/12/2008
A. S. DE MONTREAL-LA CLUSE-FOOTBALL	PLANCON	CAMILLE	17/01/2009
GJ VALSERHONÉ	TAIBI	RIHANNA	18/02/2009
ENT.S. REVERMONTAISE	PECHU	EUGENIE	28/03/2009
A. S. DE MONTREAL-LA CLUSE-FOOTBALL	GONCALVES	NINON	03/08/2009
A.S. HAUTECOURT ROMANECHÉ	REVEL	MANON	01/09/2009
ENT.S. VAL DE SAONE	HERNANDEZ	JADE	16/09/2009
PLASTICS VALLEE F.C.	SUDAN	ELISA	09/12/2009

Plateau féminin U9F – U11F

La Commission Féminines organise un quatrième et dernier plateau féminin U9F-U11F pour la saison 2021-2022 le **Samedi 14 Mai à 10h à St Martin du Mont.**

Afin d'avoir une visibilité du nombre d'équipes présentes, merci d'inscrire votre (vos) équipe(s) avant le Dimanche 8 Mai prochain via le lien suivant : <https://forms.gle/9RMMXe7KkSuJ1dbF7>

Journée Départementale du Foot Féminin

La traditionnelle Journée Départementale du Foot Féminin aura lieu **le Dimanche 12 Juin 2022 au stade municipal de Péronnas**. Une invitation par mail a été envoyée à toutes les joueuses licenciées U6F à U15F (filles nées entre 2007 et 2016).

Semaine du Foot Féminin

Comme chaque saison la Fédération Française de Football met en avant la pratique féminine au travers de « **La Semaine du Foot Féminin** ». Cette année, la « SFF », organisée en partenariat avec le Crédit Agricole, aura lieu du **9 au 15 Mai 2022**.

Les clubs organiseront des journées portes-ouvertes, à destination des filles licenciées ou non, lors de cette semaine là mais également jusqu'au 31 Mai 2022.

Clubs inscrits dans le dispositif :

- **AS MISERIEUX TREVoux** : Journée portes-ouvertes le Samedi 14 Mai matinée et début d'après-midi au complexe sportif de Fétan à Trévoux. Public U6F à U18F
- **ESSOR BRESSE SAONE** : Plusieurs dates de journées portes-ouvertes.
 - ➔ Mardi 10 Mai de 19h30 à 21h au stade de Replonges pour les U18 (filles nées entre 2004 et 2007)
 - ➔ Mercredi 11 mai de 16h - 17h15 au stade de Feillens pour l'école de foot féminine U7-U9-U11 (filles nées entre 2011 et 2016)
 - ➔ Mercredi 11 mai de 17h45 - 19h15 au stade de Feillens pour les U13-U15 (filles nées entre 2007 et 2011)
 - ➔ Vendredi 13 mai de 18h - 19h30 au stade de Bâgé pour les U11-U13-U15 (filles nées entre 2007 et 2012)
- **ES REVERMontoise** : Journée portes-ouvertes le Mercredi 11 Mai de 14h à 19h15 au stade de St Martin du Mont. Public U6F à U18F.
- **BRESSE FOOT 01** : Journée portes-ouvertes le Jeudi 12 Mai de 18h à 20h30 au complexe sportif de St Bénigne. Public U6F à U18F.
- **AS ATTIGNAT** : Journée portes-ouvertes le Samedi 21 Mai de 10h30 à 11h30 au stade d'Attignat. Public U6F à U15F.
- **OLYMPIQUE SUD REVERMONT 01** : Plusieurs dates de journées portes-ouvertes.
 - ➔ Mercredi 11 Mai de 14h à 16h au stade de Tossiat. Public U6F à U18F.
 - ➔ Samedi 14 Mai de 10h à 12h au stade de Certaines. Public U6F à U15F.
- **DISTRICT DE L'AIN DE FOOTBALL** : Plateau féminin U9F-U11F du Samedi 14 Mai de 10h à 12h à St Martin du Mont.

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

Réunion du 26 Avril 2022

Présents : MM DELIANCE, VERNAY, BOURDON, BACONNET, PELLET.

Excusé : M. GUTIERREZ.

Courrier :

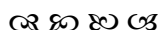
- St Marcel : réponse faite.
- St Denis Ambutrix : réponse faite.
- Veyle Vieux Jonc : réponse faite.

Rappel !

- Lorsqu'une réserve est notifiée sur une FMI (réserve d'avant match et d'après match), elle doit être confirmée par le club sous 48 heures par mail ou courrier envoyé au District.

- La formulation d'une réserve ne doit pas citer un article (article 22.2 par exemple) mais doit être impérativement motivée.

Si ces 2 conditions ne sont pas remplies, la réserve ne sera pas prise en compte.



Dossier n° 189

Match n° 24397570 : Grièges PV 2 / Sermoyer 1 – seniors D5 poule E – du 23/04/2022

1^{er} forfait de Sermoyer.

Score :

Grièges PV 2 : 3 buts / 3 points

Sermoyer 1 : 0 but / - 1 point

Le club de Sermoyer est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 190

Match n° 24408037 : Foissiat Etrez 3 / Montréal 3 – seniors D5 poule G – du 23/04/2022

Courrier de Montréal : 1^{er} forfait.

Score :

Foissiat Etrez 3 : 3 buts / 3 points

Montréal 3 : 0 but / - 1 point

Le club de Montréal est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 191

Match n° 23563633 : Foissiat Etrez 2 / Feillens 4 – seniors D4 poule D – du 24/04/2022

Courrier de Feillens : 1^{er} forfait.

Score :

Foissiat Etrez 3 : 3 buts / 3 points

Feillens 4 : 0 but / - 1 point

Le club de Feillens est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 192

Match n° 23563895 : Vaux en Bugey 1 / Ambérieu FC 2 – seniors D4 poule B – du 24/04/2022

Courrier d'Ambérieu FC : 1^{er} forfait.

Score :

Vaux en Bugey 1 : 3 buts / 3 points

Ambérieu FC 2 : 0 but / -1 point

Le club de Vaux en Bugey est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 193

Match n° 24424393 : Bresse Foot 01 2 / Thoissey 2 – seniors féminines à 8 poule A – du 20/04/2022

Forfait de Thoissey 2.

Score :

Bresse Foot 01 2 : 3 buts / 3 points

Thoissey 2 : 0 but / - 1 point

Pas d'amende.

Dossier n° 194

Match n° 235538984 : Jassans 1 / Hautecourt 1 – seniors féminines à 8 poule B – du 21/04/2022

Forfait d'Hautecourt.

Score :

Jassans 1 : 3 buts / 3 points

Hautecourt 1 : 0 but / - 1 point

Pas d'amende.

Dossier n° 195

Match n° 23557116 : Oyonnax ATT 1 / Dombes Bresse 2 – seniors D3 poule B – du 10/04/2022

Réserve d'avant match du club d'Oyonnax ATT portant sur les équipiers premiers de Dombes Bresse 2.

Réserve recevable.

Après vérification, il s'avère que l'équipe 2 de Dombes Bresse comptait :

- d'une part moins de 4 joueurs ayant plus de 7 matchs en équipe supérieure,
- d'autre part 1 seul joueur ayant plus de 12 matchs en équipe supérieure.

Par conséquent, validation du score acquis sur le terrain.

Le club d'Oyonnax ATT est redevable de la somme de 49 €uros au District pour frais de dossier.

Dossier n° 196

Match n° 23551677 : O. Sud Revermont 01 1 / Bourg Sud 2 – seniors D2 poule B – du 17/04/2022

Réserve d'avant match du club de O. Sud Revermont 01 portant sur les équipiers premiers de Bourg Sud 2.

Réserve recevable.

Après vérification, il s'avère que l'équipe de Bourg Sud 2 comptait :

- d'une part moins de 4 joueurs ayant plus de 7 matchs en équipe supérieure,
- d'autre part aucun joueur ayant plus de 12 matchs en équipe supérieure.

Par conséquent, validation du score acquis sur le terrain.

Le club d'O. Sud Revermont 01 est redevable de la somme de 49 €uros au District pour frais de dossier.

Dossier n° 197

Match n° 24411690 : St Martin du Mont 3 / Bord de Veyle 2 – seniors D5 poule D – du 17/04/2022

Réserve du club de FC Bord de Veyle portant sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de St Martin du Mont.

Après étude, la Commission dit la réserve non recevable car mal motivée (ne correspond pas aux règlements en vigueur du District – article 22.1).

Dossier n° 198

Match n° 23551512 : Bourg FO 1 / Plaine Revermont Foot 1 – seniors D1 poule A – du 23/04/2022.

Dossier transmis à la Commission de Discipline suite à un arrêt du match à la 84^{ème} minute.

A la lecture des différents rapports et notamment celui de M. Denis BLANC, arbitre de la rencontre, il s'avère que l'équipe de Bourg FO a quitté le terrain à la 84^{ème} minute.

En conséquence, l'équipe de Bourg FO a match perdu par pénalité à 0 point pour abandon de terrain.

Le club de Bourg FO est redevable de la somme de 32 €uros au District pour abandon de terrain.

SPORTIVE SENIORS

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevable peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevable doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.

Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

Réunion du 26 avril 2022

Courriers :

Dombes US : arrêté municipal pour le dimanche 1 mai. Rencontres D3 et D5 reportées.

Artemare FC : accord pour rencontre D5 poule A le 15 mai 2022.

Thoissey : rencontre D2 poule B dimanche 1 mai au stade R. VAILLANT à St DIDIER sur CHALARONNE.

Thoissey : modification avancement rencontre D3 poule B du dimanche 1 mai.

Foot Trois Rivières : accord pour avancer rencontre du 1 mai.

Cormoranche : modification avancement rencontre D3 poule C du dimanche 1 mai.

Valserine FC : demande pour avancer rencontre D5 poule A du 1 mai 2022. Merci d'utiliser le document téléchargeable [formulaire modification de rencontre](#).

Veyziat Us : refus pour avancer rencontre D5 poule A du 1 mai 2022.

Misérieux Trévoux : demande modification calendrier avancement rencontre D5 poule F.

Guéreins Genouilleux : validation demande de modification calendrier.

Modifications rencontres :

Compétition :	D3	Poule :	B	N° match :	23557129
Rencontre :	Thoissey Esvs 2 – Foot Trois Rivières 1				
Initialement	01/05/2022	Heure :	13h00	Terrain :	Stade des Petits Oiseaux à THOISSEY
Aura lieu le :	29/04/2022	Heure :	21h00	Terrain :	Stade R. VAILLANT à ST DIDIER CHAL.
Commentaire :	Accords entre clubs				

Compétition :	D3	Poule :	C	N° match :	23556588
Rencontre :	CSJ Chatillonnaise 1 – Cormoranche Es 1				
Initialement	01/05/2022	Heure :	15h00	Terrain :	Stade des Brotteaux à CHATILLON la PAL.
Aura lieu le :	30/04/2022	Heure :	16h30	Terrain :	Stade des Brotteaux à CHATILLON la PAL.
Commentaire :	Accords entre clubs				

Compétition :	D3	Poule :	A	N° match :	23556996
Rencontre :	Dombes Us 1 – Guéreins Genouilleux As 1				
Initialement	01/05/2022	Heure :	15h00	Terrain :	Complexe sportif de CHALAMONT
Aura lieu le :	04/05/2022	Heure :	<u>20h00</u>	Terrain :	Complexe sportif de CHALAMONT
Pas de terrain de repli trouvé ;					

Rappel du règlement pour modification d'une rencontre

30.5 A la demande des clubs, un match peut être avancé mais en aucun cas reporté à une date postérieure.

30.6 Pour tout changement d'horaire, en dehors de la catégorie U13, l'accord de l'adversaire est obligatoire.

- **Période VERTE** : jusqu'à 24 h 00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre, la modification se fait par Footclubs. L'accord de la commission sportive est systématique.

- **Période ORANGE** : jusqu'à 24 h 00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre, la modification se fait avec le [document téléchargeable](#) sur le site internet du district. L'accord est soumis à la décision de la commission sportive. Si accord il y a, il est transmis par mail aux clubs et aux officiels par le district, avant parution au PV.

- **Période ROUGE** : de 24 h 00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre jusqu'au jour du match. Modification interdite sauf accord explicite de la commission sportive et des compétitions.

Dans le cas de non respect de ces procédures, les clubs ont match perdu par pénalité 0 point aux deux équipes score 0/0. Les changements de terrain au sein d'un club ne nécessitent pas l'accord de l'adversaire, même en période orange ou rouge. Le club recevant doit informer la commission sportive, l'adversaire et les officiels.

Si ce document n'est pas envoyé au district, le match reste aux heures prévues.

Aucune rencontre ne sera modifiée si le [formulaire modification de rencontre](#) ne nous est pas parvenu avant le lundi qui précède la rencontre. Nous n'acceptons plus les modifications par simple courriel.

Réunion du mercredi 27 avril 2022 **sous forme électronique.**

Présidence : Joël MALIN

Présents : Colette GAILLARD ; Jean-Marie ABBEY ; Jacques CONTET ; Maurice DELIANCE

COVID – Fin des Championnats et report des rencontres :

Les membres du Bureau sont informés de la décision du COMEX en date du 21 avril 2022 ci-après :

« Dans le souci d'anticiper la fin des championnats et l'application des principes garantissant l'équité du déroulement des dernières rencontres, le Comex a examiné lors de sa réunion du 21.04.2022 le dispositif du protocole COVID toujours applicable. Ce dernier prévoit un processus permettant à un club d'obtenir le report de sa rencontre si la situation Covid au sein de son effectif l'impose (4 cas constatés ou 3 cas en Futsal).

Le nombre de demandes de reports est en baisse significative en raison de la diminution du nombre de tests effectués. Pourtant le virus circule toujours notamment dans la population jeune. Aussi, afin de garantir le déroulement de la fin des championnats nationaux et de ne pas avoir à gérer des reports sur les dernières rencontres de la saison alors qu'elles doivent se dérouler le même jour au même horaire, le Comex a décidé de suspendre pour les 3 derniers matchs des championnats nationaux, la possibilité de solliciter le report d'une rencontre sur un motif sanitaire. Ce principe s'applique également aux phases finales et aux phases d'accession.

Ce principe est identique à celui qui a été appliqué lors des coupes nationales, il n'y a pas de report de la rencontre, l'équipe qui ne pourrait se présenter sur le terrain à la date prévue au calendrier aurait match perdu, la victoire revenant à l'équipe adverse. »

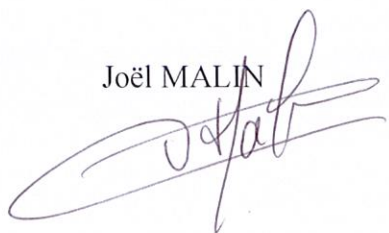
Pour des raisons évidentes d'organisation et afin d'assurer la régularité de nos fins de championnats, le Président J. MALIN propose aux membres du Bureau de prendre la même décision que le COMEX et la LAuRAFoot pour le District de l'AIN.

Ainsi, dans l'intérêt du football départemental, le Bureau du District de l'AIN décide à l'unanimité de suspendre pour les trois dernières journées des championnats départementaux, la possibilité de reporter une rencontre pour un motif sanitaire, et ce même pour les phases finales et d'accession.

L'équipe qui ne pourrait se présenter sur le terrain à la date prévue au calendrier aurait match perdu, la victoire revenant à l'équipe adverse.

Le Président,

Joël MALIN



COMMISSION COUPES

Réunion du 26 avril 2022

La rencontre coupe de L'Ain E. FAIVRE **Nantua Us 1 / Misérieux Trévoux As 2** aura lieu le **mercredi 4 mai 2022 à 20h30** au **complexe sportif Etournelles à CHATILLON en MICHAILLE**.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.

Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

Réunion du 26 avril 2022

Courriers :

Côtière Meximieux Villieu : demande de modification de calendrier rencontre U18 D4 poule I.

Le Mas Riller Fc : validation demande de modification calendrier U18 D4 poule I. (inversion de rencontre du 30 avril)

Réunion du mercredi 27 avril 2022 **sous forme électronique.**

Présidence : Joël MALIN

Présents : Colette GAILLARD ; Jean-Marie ABBEY ; Jacques CONTET ; Maurice DELIANCE

COVID – Fin des Championnats et report des rencontres :

Les membres du Bureau sont informés de la décision du COMEX en date du 21 avril 2022 ci-après :

« Dans le souci d'anticiper la fin des championnats et l'application des principes garantissant l'équité du déroulement des dernières rencontres, le Comex a examiné lors de sa réunion du 21.04.2022 le dispositif du protocole COVID toujours applicable. Ce dernier prévoit un processus permettant à un club d'obtenir le report de sa rencontre si la situation Covid au sein de son effectif l'impose (4 cas constatés ou 3 cas en Futsal).

Le nombre de demandes de reports est en baisse significative en raison de la diminution du nombre de tests effectués. Pourtant le virus circule toujours notamment dans la population jeune. Aussi, afin de garantir le déroulement de la fin des championnats nationaux et de ne pas avoir à gérer des reports sur les dernières rencontres de la saison alors qu'elles doivent se dérouler le même jour au même horaire, le Comex a décidé de suspendre pour les 3 derniers matchs des championnats nationaux, la possibilité de solliciter le report d'une rencontre sur un motif sanitaire. Ce principe s'applique également aux phases finales et aux phases d'accession.

Ce principe est identique à celui qui a été appliqué lors des coupes nationales, il n'y a pas de report de la rencontre, l'équipe qui ne pourrait se présenter sur le terrain à la date prévue au calendrier aurait match perdu, la victoire revenant à l'équipe adverse. »

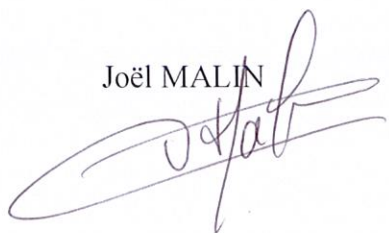
Pour des raisons évidentes d'organisation et afin d'assurer la régularité de nos fins de championnats, le Président J. MALIN propose aux membres du Bureau de prendre la même décision que le COMEX et la LAuRAFoot pour le District de l'AIN.

Ainsi, dans l'intérêt du football départemental, le Bureau du District de l'AIN décide à l'unanimité de suspendre pour les trois dernières journées des championnats départementaux, la possibilité de reporter une rencontre pour un motif sanitaire, et ce même pour les phases finales et d'accession.

L'équipe qui ne pourrait se présenter sur le terrain à la date prévue au calendrier aurait match perdu, la victoire revenant à l'équipe adverse.

Le Président,

Joël MALIN



COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

FORMATIONS DE CADRES

TRIMESTRE 3 : MARS & AVRIL & MAI

Module U9 : Vendredi 29 Avril et Samedi 30 Avril (BELLIGNAT) – 14 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

PLASTICS VALLEE FC

KHEFACHE Nassim

NAOUFAL Ali

RAIS Mohammed

ROSSI Joey

SAIOUD Ahmed

TREMBLAY Rémy

TURKER Mustafa

US ARBENT MARCHON

DELIVEYNE Jean-Marc

AS ALGERIENNE VILLEURBANNE

CHABBAT Ali

OLYMPIQUE RIVES DE L'AIN

DEL VALLE Adrien

ES REVERMONTAISE

CARLET Nathan

SABRAN Baptiste

VAUDON Antony

CONCORDIA FC

BOEGLIN Sébastien

CFF4 : Lundi 09, Mardi 10, Jeudi 12 et Vendredi 13 Mai (VIRIAT) – 12 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

FC ST VULBAS PLAINE DE L'AIN

BEN BRAHIM Aniss

CS LAGNIEU

BELLON Emilien

AS MONTREAL LA CLUSE

CHERUBIN Kenny

CS VIRIAT

JOVINAC Jean Ely Wilson

O. SUD REVERMONT 01

DIDION Marine

EL OUALI Sarah

FOOT TROIS RIVIERES

LACHARME Elise

ESVS THOISSEY

CANARD Jérémy

ESSOR BRESSE SAONE

VERNOUX Alexandre

COMTET Emmanuel

DECHAUD Morgan

CONCORDIA BELLEGARDE

BOEGLIN Sébastien

CERTIFICATIONS : Samedi 25 Mai (District VIRIAT) – 11 Inscrits

CFF1 : 3 inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

O. ST DENIS LES BOURG

JIMENEZ Yostin

ESB MARBOZ

GUILLET Antoine

FC VEYLE SAONE

PEREIRA Alexis

CFF2 : 3 inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

AS MONTREAL LA CLUSE

CHERUBIN Kenny

FC LIERS

DIRAT Jordan

CFF3 : 5 inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

FOOT TROIS RIVIERES

TARRIT Leslie

FAREINS SAONE VALLEE FOOT

DE OLIVEIRA Manuel

REVOLON Ludovic

AS VEZERONCE HUERT

JUBAN Quentin

VALSERINE FOOTBALL CLUB

GOMES GONCALVES Bruno

AS MONTREAL LA CLUSE

LANDIM MONTEIRO Jean-Charles

DEVELOPPEMENT des PRATIQUES

Challenge départemental U11 – samedi 11 juin 2022 à Chalamont

Toutes les informations sur le site

N°	Nom du Canton	Communes composant le canton	Clubs présents sur le canton avec une équipe U11	Equipes engagées au 27 avril 2022
1	Ambérieu-en-Bugey	L'Abergement-de-Varey, Ambérieu-en-Bugey, Ambronay, Ambutrix, Arandas, Argis, Bettant, Château-Gaillard, Ceyzieu, Conand, Doures, Nivollot-Montgriffon, Ocieu, Saint-Denis-en-Bugey, Saint-Maurice-de-Rémons, Saint-Rambert-en-Bugey, Torcieu, Vaux-en-Bugey.	Ambérieu FC, St Denis Ambutrix, JS Bettant, Vaux en Bugey, Ambronay St Jean Le Vieux	1
2	Attignat	Attignat, Béréziat, Bueilas, Confrancion, Cras-sur-Reyssouze, Curtafond, Ebrez, Foissiat, Jayat, Malafretaz, Maronnas, Montcet, Montracol, Montrevel-en-Bresse, Polliat, Saint-Didier-d'Aussiat, Saint-Martin-le-Châtel, Saint-Sulpice, Vandains.	Curtafond-Confrancion, Paine Tonique, Foissiat Ebrez, Bressans FC, Attignat	
3	Valserhône	Bellegarde-sur-Valserine, Billiat, Champfromier, Chanay, Châtillon-en-Michaille, Confort, Giron, Injoux-Génissiat, Lancrans, L'hôpital, Montanges, Ragne, Saint-Germain-de-Joux, Surjoux, Villes.	GJ Valserhône	2
4	Belley	Ambiéon, Andert-et-Condou, Arbignieu, Belley, Brégnier-Cordon, Brens, La Burbanche, Ceyzérieu, Chazey-Bons, Cheignieu-la-Balme, Colomieu, Contrevoz, Conzieu, Cressin-Rochefort, Cuzieu, Flaxieu, Izieu, Lavours, Magnieu, Marignieu, Massignieu-de-Rives, Murs-et-Gélignieux, Natteges, Rives, Reyrieu, Rollieu, Prémeyzel, Pugieu, Rossillon, Saint-Benoit, Saint-Bois, Saint-Champ, Saint-Germain-les-Raroisses, Saint-Martin-de-Bavel, Virieu-le-Grand, Virignin, Vongnes.	Belley, Reyrieu	2
5	Bourg-en-Bresse-1	Viriat.	Viriat, FO Bourg, Bourg Sud	1
6	Bourg-en-Bresse-2	La partie de la commune de Bourg-en-Bresse non incluse dans le canton de Bourg-en-Bresse-2. Péronnas, Saint-Denis-les-Bourg, Saint-Rémy. La partie de la commune de Bourg-en-Bresse située à l'ouest et au sud d'une ligne définie par l'axe des voies et limites suivantes : depuis la limite territoriale de la commune de Saint-Denis-les-Bourg, ligne de chemin de fer Bourg-Mâcon, avenue des Anciens-Combattants, boulevard Paul-Bert jusqu'à la place Perrier-Labalne, avenue Jean-Marie Verne, rue de la Fraternité, rue Amédée Fournel, rue Alfred-de-Vigny, avenue Jean-Marie Verne, boulevard Paul-Valéry, rue Tony-Ferret, boulevard de Brou, ligne de chemin de fer Bourg-Bellegarde jusqu'à son intersection avec la rivière Reyssouze, cours d'eau Reyssouze jusqu'à la limite territoriale de la commune de Montagnat.	F. Bourg En Bresse Peronnas 01, St Denis les Bourg	2
7	Ceyzériat	Corlines, Ceyzériat, Chalamont, Châtenay, Châtillon-la-Palud, Crans, Compiègne-sur-Veyle, Drullat, Journans, Lent, Montagnat, Le Plantay, Revonnas, Saint-André-sur-Vieux-Jonc, Saint-Just, Saint-Martin-du-Mont, Saint-Nizier-le-Désert, Servas, Tossiat, La Tranchière, Versailleux, Villette-sur-Ain.	St Martin du Mont, Olympique Sud Revermont 01, Veyle Vieux-Jonc, Châtillon la Palud, Centre Dombes	2
8	Châtillon-sur-Chalaronne	L'Abergement-Clémeuciat, La Chapelle-du-Châtelard, Châtillon-sur-Chalaronne, Condesiat, Compiègne-sur-Chalaronne, Garnerans, Genouilleux, Guérens, Illat, Marlieux, Mogneneins, Montceaux, Montmerle-sur-Saône, Neuville-les-Dames, Peyzieux-sur-Saône, Romans, Saint-André-le-Bouchoux, Saint-Didier-sur-Chalaronne, Saint-Étienne-sur-Chalaronne, Saint-Georges-sur-Renon, Saint-Germain-sur-Renon, Saint-Paul-de-Varax, Sandrans, Sulignat, Thoissey, Vains.	3 Rivières, Thoissey, Dombes Bresse, St Etienne Sur Chalaronne	1
9	Gex	Cessy, Divonne-les-Bains, Gex, Grilly, Sauvigny, Versonnex, Vesancy.	Versonnex Grilly Sauvigny, US Divonne, Pays de Gex	
10	Hauteville-Lompnes	Angletfort, Aranc, Armix, Artemare, Belmont-Luthézieu, Béon, Brénaz, Brénod, Chaley, Champagne-en-Valromey, Champdor, Chavornay, Chevillard, Condamine, Corbonod, Corcelles, Corlier, Comaranche-en-Bugey, Ouloz, Évosges, Le Grand-Abergement, Hauteville-Lompnes, Hostiaz, Hotonnes, Ikenave, Lantenay, Lochieu, Lompneu, Oultraz, Le Petit-Abergement, Prémillieu, Ruffieu, Seyssel, Songieu, Surtieu, Talissieu, Tenay, Thézillieu, Vieu, Vieu-d'Ikenave, Virieu-le-Petit.	Grand Colombier, COP Valromey	
11	Lagnieu	Bénocces, Blyes, Briord, Charnaz-sur-Ain, Chazey-sur-Ain, Groslée, Irnimond, Lagnieu, Leyment, Lhuis, Lompnas, Loyettes, Marchamp, Montagnieu, Ordonnaz, Saint-Jean-de-Nost, Saint-Maurice-de-Gourdan, Saint-Sorlin-en-Bugey, Saint-Vulbas, Sainte-Julie, Sault-Brénaz, Seillonnaz, Serrières-de-Briord, Souclin, Villebois, Villieu-Loyes-Mollon.	Lagnieu, St Maurice de Gourdan, Serrières Villebois, Berges du Rhône, Leyment	
12	Maximieux	Balan, Bâlgneux, Bourg-Saint-Christophe, Bressolles, Dagneux, Faramans, Joyeux, Maximieux, Le Montellier, Montuel, Pérouges, Pizay, Rignieux-le-Franc, Saint-Eloi, Sainte-Croix.	Bressolles, Côte de Maximieux	2
13	Miribel	Beynost, La Boisse, Miribel, Neyron, Névroz, Saint-Maurice-de-Beynost, Thil, Trarignas.	Ain Sud Foot, Le Mas Rillier, Côte de Luenaz	2
14	Nantua	Aprémont, Bârd-Gevoisiat, Belleudoux, Bellignat, Brion, Charix, Echallat, Gévoisiat, Gréssiat, Lalleysiat, Maillet, Marignat, Montréal-la-Cluse, Nantua, Les Neyrolles, Le Poizat, Port, Saint-Martin-du-Frêne.	Montréal La Cluse, Nantua	2
15	Oyonnax	Arbent, Oyonnax.	Arbent, Veyziat, Plastics Vallée	2
16	Pont-d'Ain	Bolozon, Boyeux-Saint-Jérôme, Ceignes, Cordon, Challes-la-Montagne, Dortan, Izernore, Jujurieux, Labalme, Leyssard, Matafelon-Granges, Mèrinat, Neuville-sur-Ain, Nurioux-Volognat, Peyriat, Pénin, Pont-d'Ain, Pray, Saint-Alban, Saint-Jean-le-Vieux, Sarragnat, Serrières-sur-Ain, Sathonnaz-la-Montagne, Varambon.	Groupeement Jeunes Haut Bugey, Ol, Rives de l'Ain, Dortan, Pray	
17	Replonges	Arbigny, Asnières-sur-Saône, Bâgé-la-Ville, Bâgé-le-Châtel, Boissy, Boz, Chavannes-sur-Reyssouze, Chevroux, Courtes, Curciat-Dongalon, Dormerlin, Feillens, Gorrevod, Lescheroux, Mantenay-Montlin, Manziat, Ozan, Pont-de-Vaux, Replonges, Reyssouze, Saint-André-de-Bâgé, Saint-Bénigne, Saint-Étienne-sur-Reyssouze, Saint-Jean-sur-Reyssouze, Saint-Julien-sur-Reyssouze, Saint-Nizier-le-Bouchoux, Saint-Trivier-de-Courtes, Sermoyer, Savignat, Vernoux, Vescours, Vésines.	Feillens, Replonges, Manziat, Bâgé, Esor Bresse Saône, Bresse Nord, Bresse Foot	2
18	Saint-Étienne-du-Bois	Beaupont, Bény, Bohas-Meyriat-Rignat, Chavannes-sur-Suran, Qze, Colligny, Cormoz, Corveissiat, Courmangoux, Domsure, Drom, Germagnat, Grand-Corent, Hautecourt-Romanèche, Jasseron, Marboz, Meillonas, Prajoux, Puillat, Pressiat, Ramasse, Saint-Étienne-du-Bois, Salavre, Simandre-sur-Suran, Treffort-Cuisiat, Verjon, Villenodier, Villereversure.	Marboz, Paine Revermont Foot, Hautecourt	2
19	Saint-Genis-Pouilly	Fernex-Voltaire, Ornex, Prévessin-Moëns, Saint-Genis-Pouilly.	AS Preveissins Moëns	
20	Thoiry	Challex, Chevry, Chézery-Forens, Collonges, Crozet, Echenex, Farges, Léaz, Lélex, Mijoux, Péron, Pougnay, Saint-Jean-de-Gonville, Ségry, Sergy, Thoiry.	US Challex, Echenex Segny Chevry O., Foot Sud Gessien	2
21	Trévoux	Beauregard, Frans, Jassans-Rottier, Massieux, Misérieux, Parcieux, Reyrieux, Saint-Bernard, Saint-Didier-de-Formans, Sainte-Euphémie, Toussieux, Trévoux.	Misérieux Trévoux, Jassans, Reyrieux, St Didier de Formans, Bords de Saône	2
22	Villars-les-Dombes	Ambérieux-en-Dombes, Ars-sur-Formans, Bains, Brioux, Boulogneux, Chaléins, Chaneins, Cuvieux, Fareins, Francheville, Lapeyrouse, Lory, Massy-sur-Saône, Monney, Monthieux, Rancé, Relevat, Saint-André-de-Corcy, Saint-Jean-de-Thurigneux, Saint-Marcel, Saint-Trivier-sur-Moignans, Sainte-Olive, Savigneux, Villars-les-Dombes, Villeneuve.	Fareins Saône Vallée, Bords de l'Ain, Mille Bangs	
23	Vonnas	Bey, Biziat, Chanoz-Châtenay, Chaveyriat, Cormoranche-sur-Saône, Crotet, Cruzilles-lès-Mépillat, Gréges, Latz, Mésériat, Paray, Pont-de-Veyle, Saint-André-d'Ignat, Saint-Cyr-sur-Menthon, Saint-Genis-sur-Veyle, Saint-Laurent-sur-Saône, Vonnas.	St Laurent, Bord de Veyle, Veyle Saône, St Cyr, Gréges Pont de Veyle	2
		TOTAL		29

Organisé par le District de l'Ain et le club de Foot 3 Rivières.

- ENGAGEMENTS GRATUITS

- Réservé aux joueurs de la catégorie U6/U7 (nés en 2016-2015 et joueuses nées en 2014)
 - Equipes de 4 joueurs minimum (7 maximum)
 - Poules de 6 équipes (5 matchs par équipes)
 - Matches de 14h30 à 18h15
- 18h30 : remise des récompenses : maillots, gadgets à chaque participant

La composition des poules, les horaires des matchs et les convocations, le règlement paraîtront au PV du jeudi 5 Mai 2022.

ENGAGEMENT A REMPLIR AVANT **LE SAMEDI 30 AVRIL 2022**

Attention : Les clubs engagés dans les délais seront prioritaires.

REEMPLIR LE FORMULAIRE

Inscriptions au 27/04 : 79 équipes

BRESSOLLES (2)	AIN SUD (6)	LE MAS RILIER (3)
ARBENT (4)	BRESSE FOOT (2)	FBBP 01 (2)
BOURG SUD (3)	DORTAN (1)	MARBOZ (2)
VEYLE SAONE (3)	VAUX EN BUGHEY (2)	PORTES DE L'AIN (1)
ES ST MARTIN MAILLAT (1)	BAGE (2)	LAGNIEU CS (2)
ATTIGNAT (2)	THOISSEY (2)	JASSANS FRANS (4)
OL. SUD REVERMONT 01 (3)	ST MARTIN DU MONT (2)	GJ VALSERHONNE (3)
GUEREINS (2)	FAREINS SAONE VALLEE (2)	MISERIEUX TREVoux (5)
REPLONGES (2)	OL. RIVES DE L'AIN (2)	FOOT TROIS RIVIERES (3)
MONTREAL LA CLUSE (2)	VIRIAT (1)	COTIERE MV (2)
MANZIAT (1)	ST CYR (2)	ST DENIS AMBUTRIX (2)
PLAINE REVERMONT FOOT (1)		

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Frédéric Debost – Patrick Teppe – Pierre Benoit - Patrick Chêne

Pour trouver les informations concernant le Foot Réduit sur « INFORMATIONS FOOT REDUIT » : Calendriers U7, U9, Festival 2^e tour, Montées Descentes U13, Feuilles de match, Règlements, Coordonnées des Educateurs ...

U13

Championnat U13

Vous trouvez sur le site le calendrier U13 (Rubrique Championnat)

Début des rencontres U13 à 13 h 30 :

Sauf à St Julien / Reyssouze (Bresse Nord) début à 14 heures

Polliat : (Bressans FC) à 14 heures

En cas d'annulation d'une rencontre, vous pouvez après accord avec l'équipe adverse :

Inverser la rencontre

La reporter à un soir de la semaine

Modifications

Poule E : Changement d'Horaire

Journée du 21 Mai 2022 : Bresse Tonic Foot 2 reçoit Arbent 2 à Montrevel (L'Huppe) à **12 h 30**.

Poule F : Changement d'horaire

Journée du 21 Mai 2022 : Ain Sud Foot 3 reçoit Plaine Revermont Foot 1 à **15 h 30**

Poule J : Changement d'horaire

Journée du 21 Mai 2022 : Bresse Tonic Foot 3 reçoit OL Sud Revermont 2 à Montrevel (L'Huppe) à **12 h 30**.

Poule L : Retrait de GJ Valserhône 5

La poule se retrouve avec 2 exempts chaque samedi sauf la dernière journée. Nous vous proposons que ceux-ci se rencontrent.

Nous ne pouvons pas saisir ces rencontres sur Footclubs. Merci de nous envoyer la feuille de match par mail.

Après entente avec le club adverse, vous pouvez modifier le lieu de la rencontre.

Journée du 14 Mai 2022 : Nantua 2 – Dortan 2

Report des rencontres

Les rencontres non jouées du 9 Avril 2022 sont reportées au 23 Avril 2022.

Les clubs peuvent s'entendre et nous donner une date qui leur convient mieux.

Poule A : Bresse Nord 1 – Bourg Sud 1 le 30 Avril 2022 à 14 h à St Julien / Reyssouze

Bourg Sud 1 étant en finale départementale du Festival U13

Poule D : Hautecourt 1 – Ol Sud Revermont 1 le 5 Mai 2022 à 19 heures à Hautecourt

(Accord des 2 clubs)

Poule G : Nantua 1 – GJ Valserhône 3 le 7 Mai 2022 à 13 h 30 à Nantua
(Accord des 2 clubs)

Poule L : Nantua 2 – Dortan 2 le 7 Mai 2022 à 13 h 30 à Nantua
(Accord des 2 clubs)

Poule M : Culoz Grand Colombier 3 – Bas Bugey Rhône 1 le 23 Avril 2022 à Culoz à 13 h 30

Poule N : Berges du Rhône 3 – Bressolles 1 le 23 Avril 2022 à 13 h 30 à St Maurice de Gourdans

Forfait Amende : 9 €

Journée du 23 Avril 2022 :

Poule O : Thoissey 3 : 9 €

Rappel concernant l'arbitrage

L'arbitrage est assuré de préférence par un jeune licencié du club recevant, à défaut par un jeune licencié du club adverse ou par un dirigeant licencié d'un des 2 clubs.

Lorsque vous avez des remplaçants, il vous est demandé d'en utiliser un comme Arbitre Assistant en le changeant toutes les 15 minutes lors de la pause « coaching » qui ne dure que 2 minutes maximum. Cette demande est obligatoire pour les équipes évoluant en D1 seconde et troisième phase comme elle l'est pour celles qui évolueront en Critérium de Ligue.

Feuille de match

A partir du 5 Mars, il y aura une feuille de match informatisée pour les U13.
Celle-ci doit être validée avant l'heure de début du match parue sur le site.

U11

Championnat U11

Début des rencontres U11 à 10 h

Lorsqu'il y a des U11 et des U9 sur un même lieu, nous mettons les U11 à 11 heures et les U9 à 9 h 30.
Vous pouvez si vous le désirez jouer toutes les rencontres à 10 heures. Merci de nous le préciser par mail.

En cas d'annulation d'une rencontre, vous pouvez après accord avec l'équipe adverse :
Inverser la rencontre

Pas de report de rencontre U11

Les clubs peuvent s'entendre pour la jouer un soir de semaine et le club recevant nous envoie la feuille de match par mail.

Possibilité qu'il y ait des rencontres programmées à 9 h 30 et /ou 11h

Vous trouvez sur le site le calendrier U11 (Rubrique Championnat)

Il y a des poules de 12 et 10 équipes mais seules les 7 premières journées se dérouleront.

Attention, il peut y avoir des modifications (Changement de lieu, d'horaire, ...)

Feuille de match

Le club recevant les imprime. Il saisit le résultat et scanne la feuille de match (avec une feuille annexe) par l'intermédiaire de Footclubs.

Arbitrage

Les rencontres U11 doivent être arbitrées.

Soit par : Un jeune du club recevant
 Un dirigeant d'une des 2 équipes
 Un éducateur d'une des 2 équipes

U9

Championnat U9

Début des plateaux U9 à 10 h ou 9h 30

Lorsqu'il y a des U11 et des U9 sur un même lieu, nous mettons les U11 à 11 heures et les U9 à 9 h 30.

Vous pouvez, si vous le désirez, jouer toutes les rencontres à 10 heures. Merci de nous le préciser par mail.

Vous trouvez sur le site le calendrier U9 (Informations Foot Réduit) ainsi que le calendrier journée par journée.

Vous trouvez aussi le calendrier sur le site dans la rubrique Championnat.

Attention, il peut y avoir des modifications (Changement de lieu, d'horaire, ...)

Feuille de plateau

Utiliser les feuilles de plateau données lors des 2 saisons précédentes.

Ne saisir **qu'un seul résultat** qui vous permet de scanner la feuille de plateau (avec une feuille annexe) par l'intermédiaire de Footclubs.

U7

Début des plateaux U7 à 10 h, 13h30, 14 h

Pas de report des plateaux

Les calendriers U7 connus à ce jour sont sur le site dans « Information Foot Réduit ».

Vous les trouverez aussi dans compétition en fin de semaine prochaine.

Feuille de plateau

Utiliser les feuilles de plateau données lors des 2 saisons précédentes.

Ne saisir **qu'un seul résultat** qui vous permet de scanner la feuille de plateau (avec une feuille annexe) par l'intermédiaire de Footclubs.

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.
- La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'avis préalable avant travaux et/ou nouvelle installation

Commune de Chatillon sur Chalaronne pour un projet de terrain synthétique au stade de l'Europe en remplacement du terrain en pelouse naturelle.

Levée d'une non-conformité majeure

Néant

Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) réalisées

- Terrains de Saint Cyr sur Menthon NNI 013430101 et NNI 013430102 vérifiés le 21 mars – rapports à rédiger par la CDTIS pour envoi à la ligue.
- Installations des terrains de Chaveyriat NNI 010960101 et NNI 010960102 : rapports rédigés par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage de Serrières de Briord NNI 014030101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Installation et éclairage de Foissiat NNI 011630101 – rapports à rédiger par la CDTIS pour envoi à la ligue.

Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) programmées

Néant.

Informations générales

Durée et validité du classement des éclairages

Le classement éclairage pour la pratique du football « grand jeu » est prononcé pour une durée de :

- 1 an pour les niveaux E1 à E4 avec des sources à Iodures Métalliques (IM).
- 2 ans pour les niveaux E1 à E4 avec des sources à LED.
- 2 ans pour les niveaux E5 à E7 avec des sources à IM.
- 4ans pour les niveaux E5 à E7 avec des sources à LED.

Les installations d'éclairage doivent être correctement entretenues.

Toute constatation du non-respect des objectifs photométriques et des règles du règlement en date du 01 juillet 2021 peut donner lieu :

- Au refus du classement ;
- A la suspension du classement ;
- Au déclassement de l'éclairage ;

La notification de classement est notifiée au propriétaire, au(x) club(s) et à l'organisateur des compétitions disputées sur l'installation, par tout moyen dématérialisé.

Pour la CDTIS : JF JANNET